

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Déc. 2019

**Mme SERRA,
Citoyennage Occitanie,
intervient au Congrès
des âges et
du vieillissement**



«L'avenir des services et des résidences», p.10

Inquiétude.

En dépit des annonces ministérielles, l'année 2019 se termine sans réforme de l'aide à l'autonomie.



Ce retard montre bien la nécessité d'un(e) Ministre des Personnes Âgées de plein exercice si l'on veut que le dossier avance, car on comprend bien qu'Agnès Buzyn qui a aussi la responsabilité de la réforme des retraites n'a aucune disponibilité actuellement.

Tout cela est d'autant plus désolant que le Premier Ministre avait indiqué que le dossier du Grand Âge serait le marqueur social du quinquennat.

S'il faut toujours être dans le dialogue avec les représentants de l'État, il faut aussi rester mobilisés pour montrer au Président de la République et à ses Ministres que nous ne lâcherons pas sur nos attentes essentielles et ce d'autant plus qu'au niveau européen ces préoccupations deviennent aussi de plus en plus discutées. Et le dernier Congrès des Âges du Vieillissement qui a montré l'importance de la parole de nos Aînés vient conforter cette analyse.

Voilà beaucoup de travail devant nous pour l'année 2020.

Restons ouverts au dialogue et confiants mais vigilants et déterminés.

En attendant, toute l'équipe de l'AD-PA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2020 la meilleure possible.

Pascal Champvert
Président de l'AD-PA
Vice-Président EAN



SOMMAIRE

CONGRÈS

3 - Congrès des Âges et du Vieillissement

ACTUALITÉ

4 - Les acteurs du secteur de l'aide aux personnes âgées à l'unisson

5 - Manifeste du mouvement SAPA

FOCUS

6 - Réconcilier l'économique et l'humain dans l'entreprise...

EUROPE

7 - 8 Des actions internationales en faveur des personnes âgées

INFORMATION

9 - Formations AD-PA
- Dates salons AGE 3
- Crédit Mutuel, partenaire de l'AD-PA

DOSSIER

10 - L'avenir des services et résidences

POSITIONNEMENTS

12 - Les services d'aide à domicile, grands oubliés du PLFSS 2020 : Communiqué commun AD-PA, FÉDÉSAP, UNA
- Rapport El Khomri : une juste analyse qui doit déboucher sur des mesures rapides et concrètes
- Aide aux personnes âgées : les français de plus en plus concernés
- Plan d'urgence pour l'hôpital : A quand celui du secteur des personnes âgées ?

EMPLOI

14 - Recherches - Offres

LIVRES

15 - Notre sélection

CONGRÈS DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

16 - Mur d'images - Édition 2019

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

I - Nouveaux correspondants AD-PA

II - La voix singulière des plus vulnérables pour l'intérêt général

L'encart spécial est adressé uniquement aux adhérents AD-PA

DIRECTEURS au service des personnes âgées
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -
courriel : ad-pa@orange.fr

Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

CONGRÈS DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT



Le Congrès des âges et du vieillissement réunit chaque année des personnes d'horizons très différents pour faire mûrir les réflexions sur l'avancée en âge.

Au menu : le grand âge oui, mais pas que ! Le très grand âge et les questions de vulnérabilité y sont également traités sous l'angle du regard croisé.

Cette année, le regard croisé entre générations était à l'honneur avec l'intervention de personnes accompagnées, de professionnels de terrain et personnalités (Axel Khan, Myriam El Khomri, Marie-Anne Montchamp, Michèle Delaunay...).

Chacun, à sa manière, a contribué au succès de cette manifestation qui a réuni plus de 400

congressistes repartis avec une vision plus prospective et concrète des enjeux (au travers des ateliers).

En 2020, c'est toujours fin septembre à Paris !
Bloquez vos agendas !



ILS EN ONT PARLÉ

“Au congrès des âges et du vieillissement, co-organisé à Paris le 23 septembre par 10 organisations représentant les retraités et personnes âgées et des organisations professionnelles, différents intervenants ont livré des clés pour des échanges plus “zen” et efficaces.”

Gerontonews

“Lors du congrès des âges et du vieillissement [...], dont le thème était “Vieillir est notre futur, construisons-le ensemble”, a eu lieu le séminaire national de Citoyennage, qui donne exclusivement la parole aux personnes âgées.”

Midi Libre

“Lors du second congrès des âges et du vieillissement la parole a été donnée très largement aux personnes âgées ou aux “vieux”. Ceux-ci ont voulu changer l'image de la vieillisse, trop souvent associée au malheur. Paroles d'espoir.”

Le Media Social



Ce congrès fut l'occasion de fêter les 30 ans de l'AD-PA en présence de Marie-Anne MONTCHAMP, Michèle DELAUNAY et des responsables de l'AD-PA.

LES ACTEURS DU SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES À L'UNISSON



Conférence de presse du GR31 (1)

Les mouvements de grève initiés par l'intersyndicale et l'AD-PA en 2018 ont eu trois principaux mérites : changer les regards, stopper la convergence et réaffirmer la nécessité d'améliorer la situation.

Ils ont, tout d'abord, permis de changer l'analyse des médias et du grand public en démontrant que les responsables ne sont pas les professionnels.

Puis, cela a permis d'éteindre l'incendie en mettant fin à la convergence à la baisse engendrée par la réforme de la tarification des établissements.

Enfin, cela a donné lieu à de nombreux rapports dont ceux de Dominique Libault et de Myriam El Khomri.

Le 2 octobre, l'ensemble des fédérations et associations du secteur personnes âgées et personnes en situation du handicap déclaraient comprendre et partager ses préoccupations.

Pour elles, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2020 n'annonce rien de

déterminant alors que la Loi Grand Age Autonomie tant promise n'est pas prête.

L'Etat ne donne ainsi aucun signal positif d'engagement de la future loi à la hauteur des enjeux ni aucune mesure claire qui amorcerait la réforme du grand âge et de l'autonomie : 90% des mesures annoncées concernent les établissements et ne correspondent qu'aux engagements de la feuille de route ministérielle de mai 2018.

Au regard de la situation et du manque de moyens déployés, et des risques qui pèsent sur la santé des travailleurs, les fédérations et associations (représentants employeurs, directeurs, retraités, ...) comprennent et partagent de plus en plus largement les préoccupations exprimées par les salariés à l'occasion de la journée du 8 octobre.

(1) Le GR31 regroupe des associations représentant les personnes âgées et handicapées et les professionnels à leur service (fédérations d'établissements et de services médico-sociaux) représentés au conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

ILS EN ONT PARLÉ

"M. Macron, répondez-nous" : les soignants des maisons de retraite se mobilisent
Soignants, aides à domicile et résidents de maisons de retraite étaient à nouveau mobilisés ce mardi dans toute la France pour réclamer davantage de moyens.

Salariés et dirigeants des structures de prise en charge de personnes âgées ou handicapées manifestent ce mardi pour obtenir des financements à la hauteur des besoins.

Ce mardi, l'appel national à la grève dans le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile est également suivi à Rennes. Environ 500 manifestants défilent dans les rues. Sur le pavé, une solidarité entre retraités et personnels mécontents.

L'Express

L'Humanité

Ouest-France

Dans la continuité des mouvements, l'intersyndicale et l'AD-PA poursuivent leurs actions, notamment au travers d'un manifeste à l'attention des décideurs politiques. Nous vous livrons ici la primeur de ce document en sachant qu'il est encore susceptible de modifications. Vous trouverez le document définitif sur www.ad-pa.fr.

Des personnes âgées mal accompagnées, des salariés déconsidérés et des familles épuisées, c'est la réalité que nous sommes des millions à connaître. Nous n'acceptons plus de continuer ainsi. Nous demandons que chaque citoyen soit accompagné et soigné selon ses besoins et non selon ses moyens par le biais de la protection sociale.

Monsieur Macron répondez-nous.

Nos difficultés n'ont jamais été entendues.

Est-ce parce qu'il n'y avait jamais eu une grève d'ampleur nationale, jusqu'il y a 2 ans ?

Monsieur Macron répondez-nous.

Est-il normal qu'une personne âgée soit délaissée parce que le professionnel n'a pu rester avec elle pour lui parler et lui prendre la main ne serait-ce qu'un moment ?

Est-il normal que les salariés en établissement n'aient pas le temps de faire ce pourquoi ils ont été recrutés ?

Est-ce normal que cela les affecte jusque dans leur vie personnelle ?

Enfin, est-il normal que 20 % des salarié.es de l'aide à domicile gagnent moins que le SMIC et que les autres doivent attendre 13 ans pour gagner à peine plus ?

Monsieur Macron répondez nous.

Tous les rapports concordent depuis 30 ans ! Ceux de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil Economique, Social et Environnemental, du comité national consultatif d'éthique et plus récemment celui de Madame El Khomri confirment ce que nous dénonçons !

Comme le disent tous les rapports depuis 30 ans!

Monsieur Macron répondez-nous.

Lors de la grande consultation que vous avez lancée suite à notre grève de janvier 2018, les Français vous ont indiqué partager notre constat et Monsieur Libault l'a synthétisé dans son rapport.

Monsieur Macron répondez-nous.

L'Etat doit passer de la parole aux actes.

Pour 2012 l'état promettait 8 professionnels pour 10 personnes âgées en établissement.

Aujourd'hui c'est à peine à 6 pour 10.

En 2015, l'État évaluait à 25 € le tarif nécessaire d'une heure d'aide à domicile.

Aujourd'hui la plupart des services sont à moins de 20 €.

Nous ne cesserons de dire que tout cela est anormal et ne nous contenterons plus de belles paroles et de grandes promesses.

Nous vous avons sollicité Monsieur Macron. Répondez-nous.

Oui, les métiers de l'aide aux personnes âgées sont des beaux métiers, mais pas dans ces conditions.

Il faut à présent permettre à ceux qui ont fait la France d'aujourd'hui d'être dignement accompagnés et persister à lutter contre toute forme d'âgisme.

Nous avons la faiblesse de croire que l'inaction des pouvoirs publics a jusqu'à présent été acceptée par la société en raison de cette discrimination.

Pour changer de regard, n'oublions jamais que si les jeunes sont l'avenir de la France, vieillir est l'avenir de chaque Français pris individuellement.

Nous ne lâcherons pas.

Les Français de tous âges, les professionnels, les associations et fédérations employeurs demandent que vous preniez des décisions rapidement.

Dans l'immédiat nous demandons la création de deux postes dans chaque établissement et service ce qui permettra de recruter 40 000 personnes et donc de faire diminuer d'autant le chômage. L'amélioration des conditions de travail et de rémunération est un prérequis pour rendre plus attractifs les métiers, notamment dans le secteur du domicile.

Monsieur Macron répondez-nous.

Tous ceux qui le veulent peuvent soutenir cette démarche en s'exprimant via le hashtag #repondeznous

RÉCONCILIER L'ÉCONOMIQUE ET L'HUMAIN DANS L'ENTREPRISE...

L'Atelier Du Dirigeant Durable



Réconcilier l'économique et l'humain dans l'entreprise... c'est ce qui anime l'Atelier Du Dirigeant Durable (A3D). Son but est de montrer que c'est possible en présentant 30 tranches de vie en entreprise et 100 mots pour mieux comprendre.

Acteurs du monde de l'entreprise, A3D est conscient que l'économique est en contradiction avec une tendance plus humaniste qui se développe. Au milieu se trouvent des femmes et des hommes qui sont soumis à des pressions physiques et morales et des remises en cause profondes. A3D en a rencontré beaucoup qui ont dû affronter des problématiques liées au monde du travail.

Ce dernier présente une trentaine de leurs témoignages représentatifs des problématiques humaines dans nos organisations, suivis de pistes de solution pour s'en sortir. Ces solutions ont émergé au travers de discussions et de visions diverses de professionnels de l'entreprise ayant une posture de coach (L'éclairage de l'A3D).

Les mots font écho aux tranches de vie. Ils expliquent et détaillent des concepts, des idées, des approches, des outils et donnent d'autres possibilités d'exploration. Ils sont classés par ordre alphabétique mais peuvent être abordés au hasard.

Chaque cas et chaque mot est accompagné de citations, d'exercices et de propositions de lecture pour que chacun puisse s'enrichir et en faire un manuel qui sera utile à toute personne en lien avec le monde du travail (managers, employés, patrons, DRH, coachs, étudiants...). En guise d'introduction et de conclusion, A3D a choisi des professionnels du management humain et durable (Philippe DETRIE, Benoit FRACHON et Olivier MALAPORTE ouvrent un regard vers le futur avec l'Intelligence Artificielle appliquée à l'accompagnement.)

Les avis :

«Je souhaite beaucoup de succès à ce livre intelligent et stimulant qui dynamisera votre management ou votre contribution à l'entreprise»
Philippe Détrie, Fondateur de la Maison du Management.

«Cette vision donne à nos collaborateurs une place de citoyens acteurs d'un nouveau modèle de société. C'est en cela que nous contribuons modestement à la création d'emplois durables»
Benoît Frachon, Fondateur de PROXIVAL.

«En prenant conscience de la puissance de l'écoute du langage humain et les bénéfices d'un échange basé sur le questionnement, l'intelligence artificielle (IA) arrive en force, non pas pour détrôner le coach humain mais pour le compléter et l'augmenter»
Olivier Malafronte, Fondateur, Président de PocketConfidant AI.



Réconcilier l'économique et l'humain en entreprise
« Si si, je me sens bien au boulot »
L'Atelier du Dirigeant Durable

Par l'Atelier du Dirigeant Durable, sous la direction de Gérard DESMAISON (Président A3D) et Françoise ENGRAND (Superviseur coach)

ÉDITIONS ESM - 396 p. - 25,00€

DES ACTIONS INTERNATIONALES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES



La plateforme européenne AGE, dont l'AD-PA est membre et au sein de laquelle P. CHAMPVERT représente l'association européenne EAN, entreprend régulièrement des actions en faveur des personnes âgées au niveau européen et international. Ses priorités sont la non-discrimination, le dialogue citoyen, l'avenir durable et la coopération intergénérationnelle. AGE a en ce sens récemment interpellé la nouvelle Commission européenne ainsi que les instances ONUsiennes.

Interpellation de la Commission Européenne

Compte tenu de la déclaration de la candidate à la présidence de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, et du vote de la plénière du Parlement européen sur sa nomination, AGE Platform Europe a adressé une lettre ouverte à la candidate, l'invitant à une Europe pour tous les âges et des échanges intergénérationnels pour faire face à la polarisation croissante de l'UE.

Sur la base de la déclaration finale de l'Assemblée générale 2019 et de son manifeste pour les élections européennes, la plateforme AGE demande à la future Commission européenne de s'engager à :

- renforcer la protection juridique contre la non-discrimination ;
- améliorer le dialogue civil et mettre en place un processus de consultation permanent avec la

société civile et les partenaires sociaux ;

- assurer un avenir écologiquement et socialement durable grâce à un engagement fort en faveur du pilier européen des droits sociaux et des objectifs de développement durable (ODD) ;

- renforcer le dialogue et la coopération entre les générations.

Les membres d'AGE Platform Europe sont ainsi convaincus que ces priorités sont essentielles et qu'elles devront retenir toute l'attention des dirigeants européens au cours des prochaines années si nous voulons garantir un avenir à toutes les générations de notre Europe vieillissante.

Retrouvez l'ensemble des informations dans la Lettre Hebdomadaire Adhérent AD-PA du 15/07.

LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS.

Avec des services spécifiquement adaptés aux besoins et attentes des associations gestionnaires, le Crédit Mutuel vous permet de consacrer **le maximum de votre énergie à votre mission.**

UNE BANQUE QUI ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS DANS LEURS PROJETS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel



Pour une résolution à l'ONU

Dans la continuité de leurs actions auprès des instances européennes et internationales AGE Platform a sollicité ses membres pour interpellier les responsables gouvernementaux de chaque État. L'AD-PA a, pour la France, ainsi adressé le courrier ci-dessous à la Ministre des Solidarités et de la Santé.



Saint-Maur, le 22 novembre 2019

Madame BUZYN
Ministre
Ministère des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75700 PARIS

Objet : Appui aux résultats négociés et aux recommandations du Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies sur le vieillissement

Madame la Ministre,

Comme vous le savez probablement, le Président du Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies sur le vieillissement (Open-Ended Working Group on Ageing – OEWG) a suggéré que chaque session se termine par l'adoption d'un bref document résumant les principaux résultats.

En tant qu'association engagée à promouvoir les droits des personnes âgées dans notre pays, nous accueillons très chaleureusement cette proposition, qui, à notre avis, peut contribuer à réaliser de réels progrès dans le renforcement de la protection des droits humains des personnes âgées dans le monde entier.

Pour l'AD-PA, cette proposition paraît importante à plusieurs titres :

- Il refléterait les points de consensus concernant chacun des domaines d'action ayant une incidence sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes âgées qui sont examinés par le Groupe de travail. Centré sur les principaux résultats, ce document améliorerait la qualité des discussions.
- Il décrirait comment les droits devraient être définis et quelles mesures les États devraient prendre pour réaliser ces droits. Ces recommandations non contraignantes pourraient être utilisées par les organes onusiens existants en charge des traités qui, ainsi, pourrait mieux intégrer les personnes âgées dans leur travail de suivi et d'établissement de rapports, et combler ainsi certaines des principales lacunes en matière de protection.
- Il serait négocié par les États après chaque session, ce qui permettrait aux débats fructueux sur la protection des droits des personnes âgées d'avoir lieu au-delà des quatre jours du Groupe de travail.
- Les recommandations négociées seraient adoptées à la session suivante du Groupe de travail et garantiraient que le Groupe réalise de réels progrès dans l'accomplissement de son mandat.

C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui pour vous demander d'appuyer l'approbation de cette résolution en cours de négociation à la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et de veiller à ce qu'elle fasse référence à l'adoption des résultats et recommandations négociés à chaque session.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
P. CHAMPVERT.

FORMATIONS AD-PA - CATALOGUE 2020 :

www.ad-pa.fr

formation@ad-pa.fr

AD-PA
Les personnes âgées - Les directeurs



Retrouvez l'AD-PA sur les salons Age 3 :

2020

6 FÉV. 2020 . PARIS

12 MARS 2020 . RENNES

9 AVRIL 2020 . MARSEILLE

14 MAI 2020 . LYON

© AD-PA - CREDITMUTUEL - ANJOU

Programme et inscription sur www.age-3.fr C.INÉDIT - 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES - 59000 LILLE - TÉL. 03 28 38 99 50 - E-MAIL : pdemars@cinedit.eu

Crédit Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE NATIONAL DE L'AD-PA ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS DANS LEURS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES.

Banque de proximité, le Crédit Mutuel propose aux Directeurs d'établissements et de services à domicile des solutions adaptées à leurs besoins en matière de **placements, de financements et de services**. Il finance notamment les constructions et les travaux des maisons de retraite en prêt locatif social (PLS).

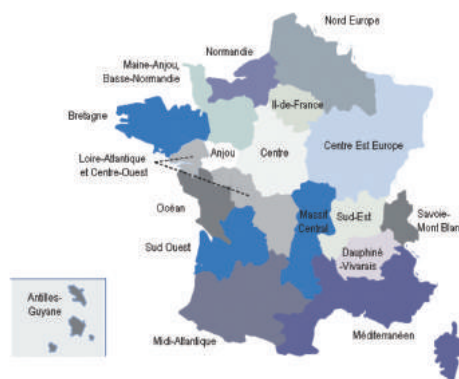
De plus, les structures sous forme associative clientes du Crédit Mutuel ont accès, sous certaines conditions, au service d'Informations Juridiques et fiscales pour une assistance personnalisée.

Un partenariat gagnant-gagnant qui tient compte des spécificités et priorités régionales.

La convention nationale confirme la volonté des deux partenaires de construire des relations durables afin de permettre :

- à l'AD-PA : de mener à bien ses missions auprès des directeurs d'établissements, des personnes âgées et leurs familles, en bénéficiant de l'apport et de l'expertise du Crédit Mutuel.
- au Crédit Mutuel : de développer ses relations avec un acteur important œuvrant sur la prise en charge du grand âge.

Une des priorités de chaque partenaire est de mobiliser ses réseaux au plan national, régional et départemental sur des sujets d'intérêt commun (activité professionnelle, financement des structures d'accueil, recherche de solutions de banque et d'assurance pour les personnes âgées et leurs familles).



La liste des correspondants régionaux du Crédit Mutuel est disponible auprès de l'AD-PA.

Ou contactez-nous par mail : CNCMOBNL@creditmutuel.fr

L'AVENIR DES SERVICES ET RÉSIDENCES

L'AD-PA a présenté sa réflexion de l'avenir de l'accompagnement des personnes âgées dans notre pays au Haut Conseil de l'Age. L'AD-PA est ainsi convaincue que la politique en faveur du Grand Âge doit être revisitée sous l'angle du respect des droits et libertés, et que cela passe en premier lieu par la possibilité de poursuivre une vie « chez soi » quelque soit la forme d'habitat. Sont posées les bases de la logique domiciliaire, de la rénovation du système d'aide à domicile, pour finir sur l'évolution des établissements et services à domicile attendue.

L'AD-PA considère que l'avenir doit s'écrire à partir des aspirations des personnes âgées et donc nécessairement à l'échelle du secteur dans son ensemble (services à domicile et établissements).

Le déploiement de la logique domiciliaire

Les propositions de l'AD-PA s'inscrivent dans les préconisations du chapitre prospectif de la CNSA publié en juillet 2018 : « pour une société inclusive ouverte à tous ».

En ce sens, et avant toute réflexion technique, une approche globale et éthique sur la place des personnes âgées fragilisées dans la société, laisse penser que le modèle des politiques vieillesse sanitario centré doit être dépassé pour permettre l'évolution des services à domicile et établissements vers de nouveaux horizons, et ce d'autant plus que de nouvelles attentes sociétales émergent.

La tendance majeure est là : la reconnaissance du domicile est une garantie pour celui qui en bénéficie ; et la bonne image dont jouissent les résidences autonomie, résidences-services, domiciles regroupés tient pour beaucoup à cette donnée : « on y est chez soi, on peut y apporter ses meubles, y vivre sa vie indépendamment des autres » ... tout en bénéficiant d'un accès facilité à certains services mutualisés ou individualisés.

Cela suppose donc que les personnels travaillant en établissement intègrent la culture du domicile, et se comportent à terme comme leurs collègues des services à domicile, services de soins ou d'aide, professionnels, libéraux, Ce qui conduit à promouvoir une relation de services attentives aux inspirations individuelles.

Mais alors dira-t-on, pourquoi une structure ?

Pourquoi ne pas faire en sorte que chaque personne âgée reste dans son domicile ? Trois raisons majeures.

L'isolement tout d'abord ; même bénéficiant de services à domicile, nombre de personnes âgées fragilisées ne peuvent sortir seules de chez elles et si elles n'ont pas d'entourage familial ou amical, et elles n'ont de contact qu'avec des professionnels.

La deuxième est le coût. A quantité et qualité égales, le prix de revient d'un service est inférieur si les bénéficiaires sont proches, du fait des économies d'échelles et de l'inexistence de temps de trajet.

La troisième est la facilité est gérer les contraintes du quotidien : relations prestations extérieurs, services de l'État...

Les structures peuvent répondre au besoin de socialisation et jouer un réel rôle social, à condition, bien sûr, qu'elles s'adaptent suffisamment pour offrir un véritable plus en matière de service et de qualité de vie.

Ce qui est attendu dans ces projets nouveaux c'est de promouvoir une logique de domicile soit par le développement de nouvelles structures soit par l'évolution des structures classiques existantes, en s'appuyant nécessairement sur le développement des services à domicile rénovés.

La rénovation du système d'aide à domicile: objectifs de moyen et court termes

L'émergence d'un système de compensation des vulnérabilités

Le secteur de l'aide à domicile est aujourd'hui victime des méfaits de l'âgisme qui sévit dans la société française.

Cela se traduit par une sous-estimation des attentes et des besoins des personnes âgées dans le cadre des plans d'aides. Les personnes âgées, elles-mêmes, sous-estiment les services auxquels elles sont en droit de prétendre pour continuer à jouir de leur existence comme tout un chacun.

Ce cercle vicieux et le niveau du prix payé conduit parfois à une sous-consommation des plans d'aide, alors que seuls les besoins primaires y sont compris.

Ce phénomène n'est pas acceptable car, au travers de la seule réponse aux besoins primaires (réponses en santé / en hygiène du corps et du logement), il renforce la dévalorisation que les personnes ont d'elles-mêmes et celle que la société porte sur elles.

Pour sortir de cette situation, il convient de mettre en place « un système de compensation des situations de vulnérabilités » pour permettre aux personnes âgées de continuer à se réaliser.

« Le secteur de l'aide à domicile est aujourd'hui victime des méfaits de l'âgisme qui sévit dans la société française. »

Cela permettra de voir les personnes à partir de tout ce qu'elles voudraient et pourraient faire si leurs situations de vulnérabilité étaient compensées. Si le célèbre physicien Stephen Hawking avait été considéré comme une personne incapable de ne rien faire en raison de sa paralysie, le monde aurait accumulé beaucoup de retard sur la connaissance astrophysique.

Le système de compensation des fragilités devra déboucher sur une extension des plans d'aides pour prendre pleinement en compte les aspirations des personnes : droits d'aller et venir, droit aux vacances, accès à la culture etc...

Cela nécessitera, donc, de réviser les grilles d'évaluation des plans d'aide pour qu'elles prennent en compte les aspirations socio-culturelles de chacun.

Par ailleurs, cela nécessitera de revaloriser le niveau de financement des heures de prestations: équivalent a minima un tarif horaire à 30 € pour revaloriser les salaires et créer de l'attractivité ; et au-delà pour répondre autant que de besoins aux aspirations socio-culturelles des personnes âgées.

Ces évolutions favoriseront, enfin, l'émergence de nouveaux métiers intervenants au domicile des personnes (psychologues, animateurs...) et de nouvelles vocations.

Un plan de sauvetage du secteur de l'aide à domicile

Dans l'immédiat, il convient d'injecter 750 millions pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées à leur domicile et inverser les courbes d'accidents du travail et de maladies professionnelles (+45 % en 10 ans).

Cela permettrait de créer l'équivalent de deux postes supplémentaires dans chaque service à domicile, de soulager les intervenants et de revaloriser les salaires (et les carrières) qui restent aujourd'hui en deçà du SMIC pour 80 % de la profession en raison de temps partiels contraints.

Par ailleurs, il convient de revaloriser les tarifs horaires départementaux pour qu'a minima soit pris en compte l'absence de revalorisation de l'APA domicile depuis 2001.

L'évolution des établissements et le développement des services à domicile

La plupart des 650 000 personnes vivant aujourd'hui en établissement attendent pour l'essentiel une aide pour les actes de la vie quotidienne et le maintien des liens sociaux, ainsi 400 000 « places » d'établissements pourraient être transformées en domiciles regroupés :

- relevant du Code de l'Habitat (et non du CASF)
- proposant un certain nombre de prestations communes (pouvant être variable selon les choix de gestion et réalités locales et distinguées par un système d'étoiles)
- s'appuyant sur des prestations de services à domicile suffisamment robustes relevant du CASF pour en assurer la qualité et renforcées par rapport à l'existant

Retrouvez l'ensemble des informations dans la Lettre Hebdomadaire Adhérent AD-PA du 04/11.

LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE, GRANDS OUBLIÉS DU PLFSS 2020 : COMMUNIQUÉ COMMUN AD-PA FÉDÉSAP UNA

En réaction au PLFSS 2020, sans nouvelle mesure pour les services d'aide à domicile, les fédérations et associations AD-PA, Fédésap et UNA tirent la sonnette d'alarme et prévoient une mobilisation des salariés en réponse à l'appel à la grève de l'intersyndicale, mardi 8 octobre. Un mouvement soutenu par un grand nombre d'employeurs, tant le secteur est à bout de souffle.

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par les services d'aide à domicile, entraînant d'ores et déjà des ruptures d'accompagnement, donc de parcours, et face à la détresse des salariés, dont les conditions de travail sont les plus accidentogènes en France, le PLFSS 2020 était l'opportunité d'amorcer la réforme tant attendue par le secteur et d'injecter un premier financement d'urgence.

Toutefois, l'avant-projet du PLFSS 2020 ne compte aucune nouvelle mesure de financement à même d'engager la future loi. Alors que « le domicile » est dans toutes les bouches et dans tous les plans de santé publique, dès qu'il s'agit de financements dédiés, les services d'aide à domicile deviennent invisibles.

En effet, pour le secteur, seuls figurent les 50 M € déjà prévus dans la feuille de route de la ministre des Solidarités et de la Santé du 30 mai 2018.

Pourtant, le constat est aujourd'hui partagé par tous. Le rapport de D. Libault pointe le besoin urgent d'augmenter les tarifs des interventions de l'ordre de 4 €, soit dix fois plus que ce qui est proposé dans le PLFSS 2020 ! Cet investissement minimum et d'urgence servirait à améliorer les salaires des intervenants à domicile et à créer 10 000 postes.

Une 1ère mobilisation, demain 8 octobre, soutenue par une grande partie des employeurs.

Dans ce contexte, nous, organisations professionnelles, nous mobilisons aux côtés de nos salariés pour faire entendre leur voix et celle des personnes accompagnées et de leurs aidants. Si les premiers méritent une rémunération et des conditions de travail décentes, les seconds ont le droit à une offre de services de qualité, coordonnée et accessible géographiquement et financièrement. Cette offre de demain, dont le cadre sera défini par la future loi, ne peut être conçue et mise en place sans mesures et financement ambitieux dédiés aux services d'aide et de soins à domicile.

7 octobre

RAPPORT EL KHOMRI : UNE JUSTE ANALYSE QUI DOIT DÉBOUCHER SUR DES MESURES RAPIDES ET CONCRÈTES

Le rapport de M. EL KHOMRI développe des constats exacts qui confirment l'analyse de l'AD-PA.

Elle développe par ailleurs une philosophie très positive de l'aide aux personnes âgées en insistant sur la nécessaire citoyenneté des personnes âgées, en mettant en évidence que créer des emplois dans le secteur est un véritable investissement social et pas un financement supplémentaire, en insistant sur la nécessité de temps pour des réunions d'équipe et de coordination et sur l'augmentation indispensable du nombre de professionnels.

Pour autant, le rapport ne va pas jusqu'au bout de la logique et de l'urgence actuelle.

Une conférence salariale n'est jamais inutile mais il ne faut jamais oublier que c'est l'Etat qui a empêché l'augmentation des rémunérations des salariés de l'aide à domicile et qui continue de bloquer les créations de postes en établissement et à domicile.

L'AD-PA continuera donc à demander à l'Etat des mesures concrètes et dans l'immédiat, avec l'ensemble des organisations syndicales, la création de deux postes supplémentaires dans chaque établissement et service à domicile.

Les professionnels du secteur qui ont été très patients depuis 30 ans n'accepteront pas que l'on continue à leur demander d'attendre.

Nous rappellerons ainsi sans cesse au Président de la République qu'il doit agir vite.

29 octobre

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : LES FRANÇAIS DE PLUS EN PLUS CONCERNÉS

L'institut de sondage Odoxa a récemment présenté les résultats de son baromètre de l'aide aux personnes qui font clairement apparaître ce sujet comme majeur pour les français et très mal pris en compte par les pouvoirs publics.

La question de l'aide aux personnes âgées constitue ainsi une préoccupation « plus qu'importante » pour 90% des français et 1 sur 2 la considère comme une priorité.

Parallèlement, si près de 75% des français sont persuadés que les moyens alloués aux établissements et services à domicile sont insuffisants et 90% jugent les politiques publiques inadaptées, les personnels eux continuent de bénéficier d'une « très bonne image ».

Ces résultats, tout comme la dizaine de rapports établis sur le sujet depuis 2 ans et les actions de l'AD-PA au côté de l'intersyndicale SAPA, rappellent une fois encore qu'il y a urgence à agir pour l'Etat français.

La première des nécessités est d'augmenter significativement le nombre de professionnels intervenant à domicile et en établissement pour mieux les soutenir et en revaloriser les salaires et carrières, tout particulièrement pour ceux du secteur de l'aide à domicile qui sont rémunérés près de 13 ans au SMIC avant revalorisation.

Il convient ensuite de repenser le modèle de l'aide aux personnes âgées en établissement et à domicile, notamment en développant de nouveaux services et métiers axés sur les réponses en accompagnement socio-culturel et sur l'effectivité des droits et libertés.

L'AD-PA continuera donc à demander à l'Etat des mesures concrètes et dans l'immédiat, avec l'ensemble des organisations syndicales, la création de deux postes supplémentaires dans chaque établissement et service à domicile.

Les professionnels du secteur ont été très patients depuis 30 ans. Ils ne l'acceptent plus et rappelleront sans cesse au Président de la République qu'il doit agir vite.

20 novembre

PLAN D'URGENCE POUR L'HÔPITAL : À QUAND CELUI DU SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES ?

Deux ans après les mouvements de grève lancés par l'intersyndicale et l'AD-PA aucune mesure concrète n'est à constater et la loi Grand Age Autonomie risque fortement d'être reportée.

Le problème de l'hôpital public c'est le problème de l'ensemble du système de santé et en particulier de l'aide aux personnes âgées.

Nombre de personnes âgées arrivent aux urgences parce qu'elles ne sont pas suffisamment accompagnées à domicile et en établissement.

Nombre de personnes âgées restent trop longtemps à l'hôpital parce qu'il n'y a pas suffisamment de solution pour elles à domicile et en établissement.

S'agissant des mesures salariales, elles devront être plus ambitieuses et étendues au secteur de l'aide aux personnes âgées.

Il est grand temps d'agir. Répondez-nous..

20 novembre

■ ENCADREMENT

Diplômée d'un Master 2 Sciences de la société à qualité professionnelle, mention éducation, travail et formation, spécialité conduite de projets et management des organisations, je suis dans le milieu de l'aide à domicile depuis plus de 30 ans.

Depuis 2003, en qualité de Directrice d'association, j'ai coordonné une équipe d'une cinquantaine de salariés et plus de trois cent cinquante bénéficiaires.

Je recherche un poste d'encadrement dans la région ILE DE France ou à proximité.

Je suis capable de m'adapter et mes compétences sont transposables dans différents environnements (même si j'apprécie beaucoup la gestion des ressources humaines).

P. LEMARCHAND

Contact : ad-pa@orange.fr

■ DIRECTEUR

Je recherche un poste de directeur adjoint d'EHPAD dans toute la France avec une préférence pour le PACA. Suite à un master 1 en droit public général, j'ai réalisé un master 2 droit de la santé (sanitaire, social, médico-social) en alternance dans une clinique psychiatrique. Voulant poursuivre ma formation en santé, j'ai postulé à la classe préparatoire intégrée de l'EHESP. Celle-ci m'a permis de préparer les concours de la FPH (attente du résultat) et en même temps avoir une bonne formation.

Je souhaite toutefois postuler en EHPAD privé.

Contact : justine.hurtado@gmail.com

■ DIRECTEUR

Directeur d'établissement depuis 15 ans

12 ans dans le secteur privé commercial dont 11 ans dans le même groupe (2005 –2016), expérience de double direction 2009/2010, 3 ans dans le secteur public territorial (2017 à aujourd'hui)

Auparavant large expérience dans le monde associatif, directeur de structures de l'animation Socioculturelle et du Tourisme social.

Titulaire du Master 2 -2014-

Contractuel de la Fonction Public Territoriale, mon CDD ne sera pas renouvelé le 15 janvier 2020, je disponible à partir de janvier 2020 pour une mission d'un an.

Régions Grand Est, Ile de France, Haut de France, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire

Contact : **Claude RAVAUX - 06 84 78 69 18**

■ DIRECTION

Diplômée l'an dernier d'un M2 Santé Social après 20 ans de carrière, dont en gestion-animation de SARL ou association en tourisme et loisirs ; je termine juste un CDD de Direction adjointe d'Ehpad et souhaite continuer dans le management des services aux personnes en établissement ou à domicile. Lors de mon master, j'ai réalisé un stage longue durée en RSS et un stage d'observation-réflexions pour action en agence SAP.

J'ose penser que mon profil répond à la diversité des compétences attendues pour mener qualitativement les missions de direction d'établissement MS de type Ehpad ou RSS. Une liste de personnes référentes peut vous être fournie si nécessaire.

Basée en Normandie, je peux être facilement logée sur Paris et Ile de France pour une réactivité adaptée aux besoins.

Contact : caroline.ugolini@wanadoo.fr

**Vous recrutez ou cherchez un poste,
nous vous accompagnons et diffusons
aux 20 000 structures personnes âgées
de France.**

Adressez nous vos annonces à ad-pa@orange.fr
Diffusion offerte aux adhérents AD-PA

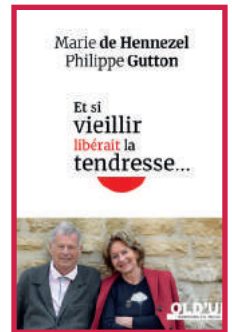
ET SI VIEILLIR LIBÉRAIT LA TENDRESSE...

MARIE DE HENNEZEL, PHILIPPE GUTTON

La tendresse est une force, une puissance. C'est un élan du cœur qui invite à vivre autrement, à aimer et désirer autrement. En avançant en âge, éclosent de nouvelles émotions. C'est à cette « éclosion » de la tendresse que Marie de Hennezel et Philippe Gutton s'attachent. Il ne s'agit pas d'une tendresse qui aurait été tenue prisonnière pendant la jeunesse, mais la révélation d'un potentiel d'amour que l'avancée en âge rendrait possible. Une découverte en quelque sorte.

Quelle est la nature de cette embellie de l'âge ? Quelle place y tient la tendresse libérée ? Et quel rôle joue cette libération dans l'accomplissement d'une vie ? Dans cette partition à deux voix, les auteurs explorent le vécu d'hommes et des femmes engagés dans la deuxième partie de leur vie : la connivence douce d'André et Jeanne vivant ensemble depuis plus de 60 ans, la vitalité de Paul qui a 85 ans a toujours « un cœur de jeune homme », ou encore ce jeune couple d'amoureux de 70 ans qui se sont rencontrés il y a quelques mois. Séduction, désir, sensualité, transformation du corps... Nous touchons au noyau de l'intime. Au-delà des témoignages bouleversants, l'ouvrage invite à prendre du recul. Partant du constat que la psychanalyse n'a jusqu'ici pas pris au sérieux le concept de tendresse – pourtant central dans le fonctionnement psychique – Philippe Gutton lui donne un nouvel éclairage.

Un livre lumineux, qui nous invite à comprendre en quoi la tendresse nous porte de la naissance à la fin de notre vie.



ÉDITIONS IN PRESS - 224 p. - 14,90 €

PENSER À LA FIN DE VIE - 2^{ÈME} ÉDITION

JACQUES RICOT



Dans le débat sur la fin de vie qui anime la société française, le citoyen est sommé d'avoir un avis bien tranché et de dire si, oui ou non, il est favorable à l'euthanasie. Mais sommes-nous bien « armés » pour penser la fin de vie ? Connaissons-nous les implications éthiques, les droits du patient et des familles, les dispositions légales autour des obligations des médecins et des soins palliatifs ?

En clarifiant, de façon méthodique et pédagogique, les notions fondamentales de finitude, souffrance, dignité et liberté, Jacques Ricot permet à chacun de mieux comprendre tous les enjeux philosophiques, sociétaux et juridiques de la fin de vie.

Dans cette 2e édition entièrement revue, l'auteur poursuit sa réflexion éthique en proposant plusieurs enseignements autour de la vie et de la mort de Vincent Lambert et en décrivant l'évolution récente du débat sur la légalisation de l'euthanasie.

ÉDITIONS HYGÉE - 360 p. - 19,50€

DONNER LA VIE À LA RELATION DE SOIN

LAURE MARMILLOUD

Rendre tout son sens à la relation de soin, dans un contexte où conditions de travail et exigences gestionnaires de l'hôpital la mettent à mal, telle est l'ambition de cet ouvrage.

Laure Marmilloud, infirmière dans le champ des soins palliatifs et formée en philosophie, s'attache à en éclairer un aspect souvent laissé dans l'ombre. En effet, la dimension asymétrique de la relation entre un soignant responsable et un patient vulnérable occulte l'importance de la dynamique de réciprocité qui sous-tend les échanges et le partage entre soignants et soignés.

A partir de son expérience, l'auteure cherche à saisir la densité humaine de cette relation qui ne peut se réduire à un simple rapport fonctionnel. Elle analyse les enjeux éthiques de la réciprocité et porte ainsi un regard renouvelé sur les métiers du soin. En affirmant qu'il est possible de se protéger au sein de la relation sans se défier de la relation elle-même, elle s'adresse aux soignants au sens large dans le but de ressourcer leur motivation profonde à soigner.



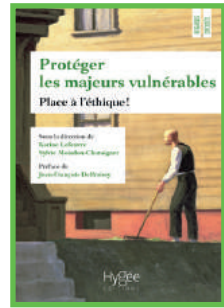
ÉDITIONS ÉRES - 264 pages - 16,00€

■ PROTÉGER LES MAJEURS VULNÉRABLES – PLACE À L'ÉTHIQUE !

KARINE LEFEUVRE, SYLVIE MOISDON-CHATAIGNER

Dans la suite des trois ouvrages précédents sur la place des familles, la notion d'intérêt et les nouveaux droits en fin de vie, ce nouvel opus de la série « Protéger les majeurs vulnérables » interpelle sur la question déterminante de la place de l'éthique dans la mission d'accompagnement des personnes protégées et « à protéger ».

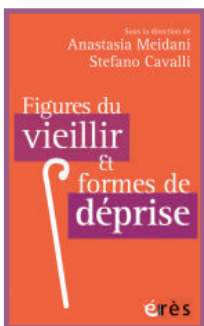
Ces regards transdisciplinaires des représentants d'usagers, professionnels de la protection juridique de la santé et du social, chercheurs, permettent de mieux saisir les questionnements éthiques qui se posent tout au long de l'accompagnement des personnes vulnérables, en amont et durant toute la vie de la mesure de protection. Cet ouvrage est pour chacun l'occasion de prendre le recul nécessaire, de s'interroger sur les enjeux et les dimensions d'une éthique dans la pratique professionnelle de terrain et de réfléchir ensemble sur la coordination avec les autres acteurs tout au long du parcours sanitaire et médico-social de la personne vulnérable.



ÉDITIONS HYGÉE - 320 p. - 20,00€

■ FIGURES DU VIEILLIR ET FORMES DE DÉPRISE

ANASTASIA MEIDANI, STEFANO CAVALLI



Face à l'allongement de la longévité et à l'entrée massive ces prochaines années des baby-boomers dans le grand âge, il est important d'améliorer les savoirs sur les dynamiques de vieillissement. C'est l'ambition de cet ouvrage, porté par des travaux internationaux réunissant sociologues et professionnels de soins. Il développe et enrichit la réflexion autour des expériences du vieillir à partir du concept de déprise. La déprise désigne un travail d'aménagement du parcours de vie qui s'appuie sur une série de tentatives de substitution d'activités ou de relations. Elle suppose une tension entre le sentiment des limites, corporelles et cognitives, et la volonté d'assurer une continuité identitaire mais aussi un désir de s'assurer une présence différente au monde.

À contrecourant d'approches réductionnistes, âgistes et sexistes, qui ont construit une image négative du vieillissement, les auteurs, canadiens, français, allemands, suisses, rendent compte de ces « arts de faire » qui questionnent l'inscription des aînés dans le temps et l'espace, le rapport à soi et aux autres mais aussi les disparités sociales et genrées. Ce tour d'horizon montre bien la nécessité de considérer les spécificités socioculturelles et politiques dans l'analyse des différentes figures du vieillir.

Ouvrage publié avec le soutien de la Fondation MUTAC, sous l'égide de la Fondation de l'Avenir.

ÉDITIONS ÉRES - 392 p. - 18,00€

■ VIENS CHEZ MOI, J'HABITE DANS UN EHPAD

DELPHINE DUPRÉ-LÉVÊQUE

Présentation illustrée du quotidien des résidents dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées. L'ouvrage permet d'aborder ce sujet, encore assez tabou, en famille, que ce soit pour soi-même ou pour un proche. Avec des astuces et des conseils pour bien choisir un établissement.



ÉDITIONS RAMSAY - 184 pages - 19,00€



CONGRÈS DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

23 & 24 SEPT. 2019
ESPACE ST MARTIN PARIS 3^e

2^{ème} ÉDITION
du RENDEZ-VOUS des
PERSONNES ÂGÉES,
FAMILLES,
ÉLUS et
PROFESSIONNELS

*"Vieillir est notre futur,
construisons-le ensemble!"*



Merci et rendez-vous en septembre 2020
pour la 3^{ème} édition

